

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL

**COMITE INTERMINISTERIEL
DE DETERMINATION DES PRIX
DES HYDROCARBURES**



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 10.7 FEV 2024

Le Président

Communiqué

Des informations faisant état d'une augmentation prochaine du prix du carburant au Burkina Faso sont actuellement véhiculées dans l'espace public.

Le président du Comité Interministériel de Détermination des Prix des Hydrocarbures (CIDPH) informe le public burkinabè que la nouvelle structure des prix des hydrocarbures, qui entre en application pour compter du 11 février 2024, ne comporte aucune augmentation de prix sur toute l'étendue du territoire national.

Il invite par conséquent les populations à ne pas accorder foi à ces informations sans fondement.



Abdou-Salam GAMPENE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon